

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 4 Avril

## LETTRE DE PARIS

Le 1<sup>er</sup> avril 1896.

La fin de la discussion du projet Doumer sur l'impôt sur le revenu, n'a résolu aucune des difficultés pendantes en dépit des discours les plus complets et les plus éloquents.

Le ministère a obtenu une majorité de sept voix, mais en abandonnant armes et bagages à ses adversaires. Quand il s'est agi de connaître l'opinion de la Chambre sur l'amendement Méline, c'est-à-dire sur le principe de l'impôt global et progressif, il ne s'est pas soucié de la consultation. Il s'est dérobé. C'est à la formule équivoque de l'« impôt général » sur le revenu que s'est arrêtée la majorité minuscule de la Chambre, selon les désirs marqués par M. Bourgeois.

Ainsi, le projet d'impôt qui a soulevé les appréhensions et l'opposition du pays tout entier, a vécu. La commission du budget, en dépit du succès du ministère, reste sur ses positions. M. Doumer, d'irréductible qu'il paraissait, s'est fait accommodant. Il prépare un projet nouveau d'où la déclaration, l'inquisition et la taxation arbitraire seraient exclues, et qui sait, peut-être aussi le principe de la progression ! En tous cas, la commission du Budget n'acceptera pas la division fantaisiste des contribuables par échelons, bien que sa résolution bien arrêtée soit de réformer la contribution mobilière et de supprimer celle des portes et fenêtres.

Ainsi finit cette controverse. Le ministère en est sorti vivant quoique écloppé, mais c'est la raison et le bon sens qui ont triomphé de l'aventure.

\*\*\*

La démission de M. Berthelot de ses hautes fonctions de ministre des affaires étrangères a confirmé les appréhensions que l'opinion publique éprouvait à l'égard de

notre situation à l'extérieur. L'inexpérience et la présomption du ministère Bourgeois, depuis le président du conseil jusqu'à ses collaborateurs du quai d'Orsay, nous ont fait un mal considérable qui ne se réparera qu'avec beaucoup de soins, de savoir faire et d'efforts. Il y a un mois, nous apparaissions comme les arbitres des différends entre les gouvernements et les peuples en Orient et en Afrique. Aujourd'hui, par l'effet d'inconséquences de langage et d'attitude inconnus dans la diplomatie, la triple alliance s'est consolidée et l'Angleterre, s'appuyant sur elle, reprend ses prétentions inavouées sur l'Égypte et nous ramène à un rôle secondaire comme si elle n'avait pas contracté un engagement solennel d'évacuation de l'Égypte, vis-à-vis de nous et de l'Europe.

Je n'insisterai pas davantage sur l'état difficile des choses extérieures que le ministère Berthelot-Bourgeois nous a créés. Le sentiment public à cet égard est trop unanime pour que je m'y arrête plus longtemps.

Le président du conseil lui-même en est pénétré, à en juger par la réserve et l'embarras qu'il a montrés devant le Sénat en réponse à la question que lui a posée M. Bardoux, et qu'une interpellation seule pouvait faire cesser.

Il est évident, en effet, que ce dont nous avons le plus besoin c'est de voir disparaître les malentendus et les équivoques ; or, c'est une équivoque inadmissible et une situation fâcheuse que celles qui résultent de la transmission des fonctions de M. Berthelot à M. Bourgeois. Le président du conseil n'est pas moins responsable des erreurs de son collaborateur aux affaires étrangères que des siennes propres. En vain on invoquera, comme l'a fait fort habilement M. Bourgeois devant le Sénat, le sentiment patriotique en dehors de toute autre considération, c'est surtout pour négocier avec les autres puissances, qu'un ministre doit avoir sans réserve la confiance du Parlement et du pays.

De tout ceci il résulte que, tant du côté

extérieur que du côté intérieur, le gouvernement radical de M. Bourgeois, appuyé sur les socialistes, a causé un préjudice considérable aux affaires de la France et de la République.

On a voulu faire une expérience, il faut espérer, par ce qu'elle nous coûte, qu'il ne viendra désormais à personne l'idée de la renouveler.

\*\*\*

M. Sarrien a fini par céder aux instances de M. Bourgeois, pour lui succéder au ministère de l'Intérieur. Bien que le nouveau ministre ne soit pas suspect d'accointances avec les socialistes, sa nomination ne saurait rien changer à la situation.

SPECULATOR.

## CINQ MOIS DE DIPLOMATIE RADICALE-SOCIALISTE

En moins de six mois, malgré une série d'événements favorables qui, d'Afrique et d'Amérique apportaient à diverses puissances rivales des éléments de faiblesse ou de discorde, les résultats acquis pour la France à la faveur de plusieurs années d'efforts soutenus, sont lamentablement compris. Est-ce impéritie ou inconscience de nos gouvernants ? Peu importe. Le bilan à ce jour est désastreux.

Les questions extérieures ne sont point de celles qu'on peut régler au gré des fantaisies de l'opinion et des fluctuations parlementaires ; outre qu'elles se traitent avec des tiers qui subissent d'autres influences que celles auxquelles nous obéissons, et qui s'empressent de profiter de nos divisions, elles ne s'isolent point aisément les unes des autres ; toute faute partielle rejaillit aussitôt sur la situation générale de la diplomatie.

Or, une faute initiale, dont nul ne peut encore mesurer les conséquences dernières, a été commise le jour où l'on a ajourné la solution de l'affaire de Madagascar et où, pour une simple querelle de mots, on a

déchiré le traité du 1<sup>er</sup> octobre. On a gaspillé trois mois à chercher une formule nouvelle définissant notre établissement dans la grande ile africaine. Tandis que les juristes de Paris s'ingéniaient à ce jeu puéril, les cartes se brouillaient par ailleurs : les concessions faciles à obtenir des puissances, en automne, au lendemain même de la victoire du général Duchesne, devenaient à la longue un objet de discussions, d'échange ou de marché, pour nous contraindre à sacrifier nos intérêts sur d'autres points du globe. Et c'est ainsi que l'Angleterre ou l'Allemagne nous menacent aujourd'hui de gêner notre action à Tananarive en vue de nous paralyser dans la vallée du Nil.

Cette affaire d'Égypte a été elle-même engagée avec la plus inconcevable légèreté, la plus outrageuse méconnaissance des conditions générales de l'Europe. Il a suffi du dissentiment survenu entre l'empire Allemand et la Grande Bretagne à l'occasion du Transvaal, pour que l'on crût ici à une hostilité durable entre les deux puissances ; il a suffi des revers éprouvés en Erythrée par l'armée italienne pour que l'on se figurât la triple alliance ébranlée ou dissoute. Et alors soit que nous ayons pris l'initiative de rappeler à la cour de Londres ses anciennes promesses d'évacuation de l'Égypte, soit que spontanément elle se soit avisée qu'il y avait, comme on dit, « quelque chose à faire » à notre détriment, elle a subitement décidé l'expédition de Dongola. Nous avons protesté, tout seuls ou à peu près, notre chancellerie n'ayant pris soin de s'aboucher avec personne, avant de faire gronder sa voix. Conclusion : l'expédition se fait et notre impuissance éclate.

Ce n'est pas tout. L'an dernier, notre intervention avec la Russie dans le conflit Sino Japonais, nous a permis d'obtenir de la Chine des avantages inespérés pour notre commerce et notre industrie, et nous a procuré auprès du fils du ciel, une position morale infiniment plus favorable que celle de l'Angleterre. Il faut se hâter de profiter

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 1

## HAINES MORTELLES

PAR

A. DES ORMEAUX

I

### Le Défi

Cinq heures....

La cohue bigarée des beaux jours printaniers — claires toilettes, vestons de couleurs, chapeaux gris — s'essaimait aux terrasses des cafés.

C'est l'heure de l'apéritif.

L'heure où le boulevard regorge de monde, où la foule s'amasse, curieuse, s'arrachant les premières éditions des journaux du soir ; l'heure où, dans le couloierement du trottoir, s'échangent les salutations banales, les poignées de mains rapides entre gens du monde ; l'heure où se décident les soirées s'organisent les lendemains du Paris qui s'amuse.

Au tour d'un guéridon de marbre, sous les bannes du café de la Paix, à l'angle de la place de l'Opéra et du boulevard des Capucines, trois jeunes gens causent avec animation.

De temps à autre ils échangent un coup de chapeau avec un passant, ou dans une exclamation laissent échapper un nom connu.

— A propos dit l'un, faisant fondre le sucre de son absinthe, lentement, à petit coups, en dilettanti, il paraît

que le mariage de ce pauvre Savreux est rompu.

Les deux autres se récrièrent :

— Allons donc, ce n'est pas possible, à la veille de la cérémonie, ce serait un scandale énorme.

Le premier affirma :

— Si, Mlle Mollien a repris sa parole et rendu la sienne à notre ami.

— Mais, pourquoi cette rupture, ainsi, à la dernière minute ?

— Je n'en sais rien ; les motifs doivent être bien graves puisque la jeune fille a manifesté le désir de se retirer dans un couvent et d'entrer en religion.

— Es-tu bien sûr de ce que tu nous racontes là ? demanda l'un des consommateurs devenu soudainement très pâle.

— Absolument ; mais, au fait, toi, Dubulle, tu dois savoir quelque chose ; n'étais-tu pas un peu le rival de Savreux ?

— Les affaires de M. Savreux ne me regardent pas, reprit sèchement le jeune homme ainsi directement mis en cause.

— Comme tu nous dis cela ?

— Pourquoi, aussi, veux-tu que j'en sache plus long que vous ? Il y a belle lurette que Mlle Mollien m'a signifié mon congé, elle aura probablement agi de même vis-à-vis de Savreux. Que dit-il, lui ?

— Je ne l'ai pas encore vu, mais il doit être terriblement affecté ; il est capable, dans son désespoir, de se laisser aller à quelque fâcheuse extrémité.

Du reste le voilà, il va nous renseigner, lui-même.

Et, du doigt, le jeune homme désignait trois jeunes gens arrêtés devant le café, cherchant de l'œil un guéridon et des chaises libres.

— Pst, Savreux ! Par ici, cria-t-il en agitant son chapeau, venez à côté de nous, il y a de la place.

Les garçons s'empressèrent, reculant les tables, écartant les chaises pour livrer passage aux nouveaux arrivants.

Les compagnons de Dubulle s'étaient levés ; ils firent un pas au-devant de Savreux, les lèvres souriantes, la main tendue.

— Comment vas-tu, cher ? demandèrent-ils.

— Mal, répondit le jeune homme.

— Qu'est-ce que tu as ?

— Ma vie vient de s'effondrer d'un seul coup : je suis désespéré, mon mariage est rompu.

Dubulle à son tour, debout, très pâle, tendait la main à Paul Savreux.

Celui-ci parut ne pas s'en apercevoir et, tournant le dos, il attira à lui une chaise pour s'asseoir.

— Monsieur Savreux !....

— Monsieur Dubulle !....

Et les deux hommes restèrent une minute en silence, face à face le regard droit dans le regard de l'autre, baltains, menaçants.

Ils étaient à peu près du même âge, vingt-six à vingt-sept ans, grands tous deux, bien découplés, de haute mine et d'une élégance impeccable.

Il y avait cependant dans les traits de Savreux quelque chose de plus tendre, de moins heurté ; le regard était plus limpide, le front plus découvert ; la chevelure était brune au contraire de celle de Dubulle qui était blonde.

Le regard de ce dernier surtout, un peu en dessous toujours en mouvement donnait à l'ensemble de sa physionomie un caractère peu sympathique.

Ce fut Dubulle qui, le premier, rompit le silence :

— Monsieur Savreux, dit-il d'une voix qu'il s'efforçait de rendre calme, permettez-moi de vous faire remarquer que voilà deux fois que je vous tends la main, et...

Paul ne lui laissa pas achever sa phrase.

— Monsieur Dubulle, répondit-il en s'inclinant, très calme vous savez bien qu'on ne serre pas indifféremment la main à tout le monde.

— Et pour vous, je suis de ceux dont on évite le contact dans la crainte d'une souillure.

— Je vous cherchais pour vous le dire ; vous avez parfaitement compris ma pensée.

— Cher monsieur Savreux, riposta Dubulle, vous devenez insolent et je n'aime pas cela.

— Je me soucie peu de votre opinion, je ne vous traite pas encore comme vous le méritez.

Ces derniers mots, prononcés à haute voix, avaient attiré l'attention des consommateurs sur les deux interlocuteurs.

Leurs amis s'étaient rapprochés, essayant de les calmer, voulant éviter l'éclat d'une altercation publique, stupéfaits de l'attitude provocante de Savreux, dont ils connaissaient la modération et l'esprit conciliant, comprenant toutefois qu'il devait y avoir entre les deux rivaux une haine profonde, mortelle.

— Voyons, s'écrièrent-ils, vous n'y pensez pas, un peu de calme, on vous regarde, pas de scandale.

Mais il était trop tard. Dubulle, emporté par la colère n'entendait pas ; le poing tendu vers Savreux, il lui cria :

— Je vous ordonne de rétracter les paroles que vous venez de prononcer, ou je vous tuerais.

Paul haussa les épaules, et toujours calme :

(A suivre).

de ces avantages, d'exploiter cette position. Point : nous sommes bons princes, c'est-à-dire naïfs ; sous couleur de vider le conflit relatif au Siam — ce qui était excellent — nous souscrivons dans la convention du 15 janvier, un article disant que nous nous concerterons avec l'Angleterre pour que la Chine ne nous accorde rien qu'elle ne concède également aux ressortissants britanniques, et réciproquement. Du coup les hommes d'Etat Chinois sont persuadés que nous faisons cause commune : à des Anglais, l'emprunt qu'ils ont à contracter ; à des Anglais, les travaux publics qu'ils doivent exécuter.

Ainsi, de toutes parts, complications, échecs ou recul ; voilà ce que nous vaut la diplomatie théâtrale du cabinet actuel. Et ces insuccès répétés se traduisent, en définitive, par une diminution notable du prestige de la France, par un affaiblissement sur le continent même. Croit-on commander le respect de l'Europe quand on se fait bénévolement bafouer aux colonies ? Pense-t-on consolider ses alliances nécessaires, en se montrant si incohérent et si débile ? Poser la question, c'est y répondre. On oublie trop souvent que la Russie n'est venue à nous qu'après que nous lui avons prouvé notre force.

André LEBON  
député.

SÉNAT

Séance du 31 mars 1896

M. Bardoux a la parole pour poser une question à M. le président du conseil.

Il s'exprime en ces termes :

Messieurs, nous avons pensé qu'avant la séparation du Parlement il était nécessaire d'interroger le Cabinet sur sa politique étrangère. La démission de M. Berthelot donnait quelque opportunité à cette résolution.

Nous sommes de ceux qui regrettent que les questions de politique étrangère ne soient pas traitées plus souvent au Sénat, ainsi que cela se passe dans des pays libres où l'opinion publique est souveraine.

Au milieu de circonstances graves, le silence a plus d'inconvénients que la discussion ; les faits sont trop graves et trop connus pour que l'on cherche à les dissimuler, sans que pour cela on renonce à les traiter d'une façon mesurée.

Comparons la situation telle qu'elle était il y a cinq mois et la situation actuelle.

D'accord avec la politique russe, nous avons modéré dans les affaires arméniennes les compétitions rivales et nous avons fait triompher le principe voté au dix-huitième siècle par lord Chartam : « Je ne discute pas avec quiconque, dans une conversation diplomatique, ne pose pas pour base l'intégrité de l'Empire ottoman. »

En Asie, nous avons obtenu de la Chine l'extension jusqu'à la rive gauche du Mékong des frontières de notre grand empire de l'Indo-Chine ; nous avions un débouché naturel à toutes nos

possessions annamites, notre influence était prépondérante.

À Madagascar, le traité confié au général Duchesne et qu'il avait fait signer par la Reine, établissait notre protectorat avec toutes ses conséquences ; ce protectorat réalisait le maximum de nos droits avec le minimum de nos devoirs.

Quant à l'Égypte, on avait lieu d'espérer que les promesses solennelles faites par tous les premiers ministres de la Grande-Bretagne, au point de vue de l'évacuation, pourraient se réaliser.

Il n'y avait donc aucune complication à craindre sur aucun point du globe, il semblait que tout sourit à notre politique extérieure. L'incident du Venezuela amenait la déclaration du Président Cleveland sur l'application de la doctrine de Munro.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler les événements du Transvaal et la célèbre dépêche de l'empereur d'Allemagne.

Jamais, depuis de longues années, il ne s'était trouvé un terrain plus favorable où pouvait se déployer habilement notre politique extérieure ; qu'est-il advenu depuis cinq mois ?

Il semble que tous les obstacles qu'on avait aplanis se soient dressés à nouveau devant nous.

Au point de vue de l'équilibre européen, au lieu d'un groupement de trois contre deux, nous sommes aujourd'hui en présence d'un groupement de quatre contre deux, et notre patriotisme s'en est ému.

En Chine, des difficultés ont surgi ; à Madagascar, l'annexion nous a plus lié les mains que le protectorat ; en Égypte, la réalisation de nos plus justes revendications est éloignée. Sur tous ces points, il y a des renseignements à puiser dans les journaux étrangers ; mais il y a surtout à lire le compte-rendu des débats retentissants qui ont eu lieu à la Chambre des communes.

Jamais, messieurs, ils n'ont eu un pareil retentissement ; ils ont soulevé tous les voiles. M. Chamberlain a dit : « Nous resterons aussi prêts à évacuer l'Égypte qu'auparavant ; sans doute quelques administrations ont été trop promptes à la promettre, le gouvernement actuel ne commettra pas cette faute. Nous voulons empêcher que Kassala ne tombe, mais peut-être serons-nous obligés d'aller jusqu'à Dongola. »

Et le leader ministériel, M. Balfour, ajoute :

« L'Angleterre cherche à détruire la puissance des madhistes et nous n'abandonnerons rien du terrain conquis. »

M. Curzon a distingué entre deux fonds de réserve en Égypte : l'un qui ne peut être employé sans le consentement unanime des puissances ; l'autre qui s'élève à 62 millions et demi, auquel on peut toucher avec l'approbation de la simple majorité.

L'orateur s'étend longuement sur les débats retentissants qui ont eu lieu à la Chambre des communes au sujet des affaires d'Égypte, puis il adresse au Président du Conseil les questions suivantes :

En ce qui concerne l'Extrême-Orient, nous demandons, dit-il, s'il est exact qu'un nouvel emprunt chinois ait été contracté à Londres, que Robert Halt soit nommé surintendant des Postes et Télégraphes Chinois ; que le Tse-Kiang ait été ouvert à la navigation européenne, ce qui rendrait illusoire les avantages de notre ligne ferrée à Langson.

En ce qui concerne Madagascar, une nouvelle convention ayant été signée, pourquoi n'a-t-elle pas été soumise aux Chambres ?

perdre votre trace. La justice fera le reste.

Il se retira laissant la jeune femme en proie à une erreur profonde.

Elle se jeta tout habillée sur son lit.

Toute la nuit son cerveau fut hanté par un épouvantable cauchemar.

Elle vit.

Elle vit dans la lune de la machine Deibler la tête de son amant.

Horeur... Ce fut sa main qui pressa le déclic... C'est elle qui décapita M. de la Jaune.

.....

— Qu'est-ce que M. Simonot ?

— Un député, futur ministre, qui ne sait point ce qu'est M. Simonot ! Mais par état vous devriez le savoir.

— On ne peut tout connaître, mademoiselle.

— M. Simonot est un juge d'instruction, et parmi les juges d'instruction, le plus raide, le plus impitoyable que l'on connaisse au palais. Un singulier homme : un nez long d'une toise... des oreilles... comme celles des de Montmorency... une bouche à y fourrer une morue. Et des pieds... et des mains... et un air butor pour brocher sur le tout.

— Voilà pour le physique, Mademoiselle, l'interrompt M. de la Jaune très anxieux. Au fait !

— C'est que cela n'est pas précisément très commode d'aller au fait.

— Morbleu ! vous n'auriez pas plus de circonlocutions s'il s'agissait de m'annoncer un coup d'Etat et mon arrestation par ordre du général gouverneur de la place.

— Peut-être, Monsieur.

Ida ne perdait pas une seule de ses paroles. Elle écoutait avidement. Son merveilleux instinct de femme lui

Pourquoi le gouvernement a-t-il renoncé aux bénéfices du protectorat ? La notification de la prise de possession n'a-t-elle pas donné lieu à une protestation, notamment en ce qui concerne l'Égypte ?

Nous demandons à être renseignés sur les négociations qui ont eu lieu à Londres, sur les observations faites par la France, sur les déclarations du gouvernement anglais. Enfin, si le Cabinet français se contentera de l'action devant les tribunaux mixtes.

M. Bardoux termine en disant que l'on connaît ses opinions peu favorables à la politique du gouvernement actuel, mais que lorsqu'il s'agit de politique extérieure il ne veut s'occuper que de savoir si le drapeau de la France est entre les mains de personnes qui le rassurent sur la défense de nos intérêts et sur la sécurité de la paix du monde. (Applaudissements prolongés.)

M. Bourgeois, président du conseil, répond qu'il se renfermera dans la limite des questions posées par M. Bardoux.

Et d'abord M. Robert Halt n'a pas été nommé directeur des postes : nous avons fait demander à la Chine de faire appel aux fonctionnaires de tous les pays étrangers si elle se décidait à y avoir recours.

L'emprunt chinois de 1895 était garanti par la Russie ; l'emprunt actuel n'est garanti que par le reliquat du produit des douanes chinoises.

En ce qui touche l'ouverture du Tse-Kiang à la navigation européenne, en dépit d'engagements pris, la vérité est que le gouvernement chinois n'a pris aucun engagement et que toutes les puissances en profiteront.

Séance du 3 avril 1896

Politique extérieure

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de MM. Milliard, Bernard Lavergne, Demôle et Frank-Chauveau, sur la politique extérieure du gouvernement.

M. Bisseuil demande au Sénat de vouloir bien ajourner jusqu'après les vacances prochaines la discussion des interpellations sur la politique du gouvernement.

M. Bourgeois, président du conseil, le gouvernement, dit-il, demande au Sénat de vouloir bien voter la proposition d'ajournement. L'ajournement est repoussé par 159 voix contre 112.

Le président du conseil monte à la tribune. J'ai indiqué, dit-il, quelle était à nos yeux la situation. J'ai dit que le gouvernement n'avait pas d'autres explications à donner sur les affaires d'Égypte ; j'ai donc le regret de déclarer que je ne pourrai répondre à l'interpellation.

M. Milliard, dépose un ordre du jour aux termes duquel les déclarations du gouvernement sont reconnues insuffisantes.

L'ordre du jour pur et simple, accepté par le gouvernement, est repoussé par 157 voix contre 110.

L'ordre du jour suivant est déposé au nom des trois groupes républicains :

Le Sénat, prenant acte des déclarations du gouvernement qui ne peut ajouter aucune explication et regrettant que les explications antérieures soient insuffisantes, déclare ne pouvoir lui accorder sa confiance et passe à l'ordre du jour.

Cet ordre du jour est adopté par 157 voix. Le Sénat s'ajourne au 21 avril.

donnait la certitude que son père courait un danger. Elle était prête à tout. Cependant elle avait grande envie de prendre Mlle Pimponneau par les épaules et de la jeter à la rue.

Oh ! cette Pimponneau qu'elle n'avait jamais pu sentir, malgré ses simagrées à l'hôtel Saint-Nicolas et ses attentions... hypocrites suivant elle !

Et vous savez vous qui lisez ces pages, si les haines de femme sont féroces. Trois scalpels dans le cœur d'un homme sont moins dangereux que l'exécration d'une seule femme. Ida dit à Mlle Pimponneau qu'elle ne pouvait avoir d'autre mission qu'une mission infernale. Elle la somma d'épargner à son père ces préliminaires inutiles.

En retour, avec quelle satisfaction, Mlle Pimponneau vit sa délicatesse mal comprise.

Elle, qui métrait des formes, elle n'allait plus se gêner maintenant.

— Hé fit-elle, il ne s'agit pas de coup d'Etat, mais il pourrait tout de même être question de vous arrêter.

M. de la Jaune eut un sourire sarcastique.

— Vous voulez vous moquer, mademoiselle... la Pimponneau ?

— Dieu me préserve de jouer avec ces choses-là s'écria-t-elle. Je ne plaisante pas. Il s'agit de l'affaire de la rue Saint-Joseph.

— Encore !

— On n'en est qu'au commencement de l'instruction — Commencement ou fin... qu'ai-je à y voir ? Voyons ! je croyais que cette affaire était enterrée avec ce malheureux Laurent...

— Mon Dieu, non ! monsieur le député. L'affaire se corse. Vous y êtes impliqué jusqu'au cou.

INFORMATIONS

A méditer

Saint-Petersbourg, 3 avril.

« Le Journal de Saint-Petersbourg publie un article très commenté au sujet des dernières séances du Palais-Bourbon. Voici le passage qui met en émoi à cette heure toutes les ambassades :

« A présent la question est de savoir si réellement la France se trouve à la veille d'un bouleversement de toute l'organisation sociale. Les socialistes et les collectivistes triomphent dans leurs organes. A en juger par les comptes rendus qui nous sont parvenus, leur conduite pendant les débats prouve qu'ils se considèrent déjà comme les maîtres absolus du pays. Des cris sauvages saluaient l'apparition à la tribune des orateurs du parti modéré et empêchaient toute discussion.

« En général, les nouvelles de Paris, arrivées ces derniers jours, produisent l'impression d'un lourd cauchemar.

« Il devient superflu d'analyser plus à fond les derniers actes de la politique étrangère de la France, pour comprendre que la République Française, traverse une crise des plus graves. »

Pour comprendre la portée de cet article, il faut savoir que le Journal de Saint-Petersbourg est un organe officieux dont le gouvernement russe se sert surtout, dans ses rapports avec les puissances étrangères.

A Toulon

Depuis lundi, un grand mouvement règne dans notre port de guerre de Toulon ; tous les officiers de l'escadre ont été rappelés de permission et ont dû rallier leur bord.

Le ministre a donné l'ordre au vice-amiral Gervais de tenir prêts à appareiller au premier signal deux grands croiseurs et un cuirassé.

Après réception de cet ordre, les commandants des deux bâtiments désignés étaient appelés à deux heures du matin par le commandant en chef et recevaient des ordres en conséquence.

Le croiseur *Cécille*, désigné dans cette combinaison, appartient à l'escadre de réserve ; ce bâtiment, armé à effectif réduit, a de suite complété son équipage à l'effectif de guerre.

Le personnel a été pris parmi les bâtiments de l'escadre de réserve et ces vacances sont comblées aujourd'hui par le 5<sup>e</sup> dépôt.

Le croiseur *Cécille* a complété ses rechanges à trois mois et embarqué ses munitions de guerre parmi lesquelles de nombreux projectiles chargés.

Ce croiseur a appareillé lundi, il se rend au Maroc et fait route sur Mers-el-Kébir où il attendra des ordres.

On dispose également le cuirassé *Neptune* qui embarque ses poudres et son matériel et doit être prêt à appareiller au premier signal.

La date du départ de ce cuirassé n'est pas encore fixée, mais on présume qu'il se rendra Smyrne ou à Alexandrie pour remplacer la *Dévastation*, qui doit arriver à Toulon vers le 18 avril.

Le vice-amiral Gervais arborera son pavillon de commandement sur le cuirassé *Brennus*.

A moins d'incidents imprévus, l'escadre active

— C'est le comble du comique, répondit-il avec un parfait sang-froid.

— C'est tragique plutôt, monsieur, et je viens en amie vous en prévenir. Croyez-moi, si vous avez des précautions à prendre, prenez-les. Pourquoi ne feriez-vous pas un voyage à l'étranger ?... Non pas en Angleterre, d'où l'on pourrait vous extradier... En Turquie, par exemple !

A ces mots, Ida lui jeta au nez tout ce qu'elle avait de colère et de haine dans le cœur.

— Croyez-vous donc, policière que vous êtes, que vous allez nous faire trembler ici, comme vous l'avez tenté dix fois à New-York ?

Vos insinuations, là-bas, ne nous ont pas plus émus qu'une chiquenaude. Nous vous avons supportée, pourquoi ? Nous ne le savons pas. J'étais à l'agonie ; je n'avais en vérité pas la tête à vos coquinerie. Mon bon père ne la possédait pas non plus, car il croyait que j'allais mourir... A la faveur de nos tristesses vous vous êtes insinuée dans notre intimité... Mais Veuillez croire que je n'ai pas été la dupe de vos attentions. Qu'écrivez-vous, là-bas ? Une moucharde... Ne le niez pas ! un suppôt de la sûreté. Rien de plus... Combien d'argent avez-vous gagné à cet ignoble métier ? Maintenant qu'à vous trois, cette comique d'Edwige, Sublimé et vous vous avez tué mon fiancé, brisé ma vie à jamais, enlevé dix ans d'existence à mon pauvre père, aujourd'hui que nous ne tenons plus à quoiquece soit, je vous dis nettement que nous avons assez de votre présence. La rue est là, mademoiselle, hâtez-vous d'y aller ou malheur à vous !

A (suite.)

L A

FIANCÉE DE L'ASSASSIN

Par PAUL TIMON

XXI

Où Sublimé gagne ses galons

— Et votre rôle, miss, dans le crime de la rue aint-Joseph, quel a-t-il été ?

La voix entrecoupée de sanglots elle avoua :

— J'ai donné l'idée du meurtre...

— Pourquoi !

— Pour être riche lorsque M. de la Jaune m'aurait épousée...

— Je ne m'étais pas trompé, pensa Sublimé.

Et durement, comme pour prendre, au nom de la justice, possession de la complice du crime, il mit la main sur l'épaule de miss Edwige.

A ce contact elle recula.

— Non ! Non ! s'exclama-t-elle d'une voix étranglée. Je ne veux pas, Je ne veux pas de Saint-Lazare ! Vous l'avez juré, monsieur Sublimé...

Doucement, le digne garçon répondit :

— Je n'ai qu'une parole. Miss.

Je perdrai les galons que je viens de gagner si un mot de tout ceci vient à transpirer, mais je ne veux point débiter dans la carrière par un parjure.

Disparaissez de France. Changez de nom. Faites

sera être prête à appareiller dans la seconde quinzaine d'avril.  
On a détaché trois cents ouvriers à bord du croiseur *Pascal*, nouvellement construit et lancé à Toulon et actuellement en essais.

**CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE**

A l'occasion des Fêtes de Pâques, le *Journal du Lot* ne paraîtra pas mardi prochain.

Nous commençons aujourd'hui la publication d'un des meilleurs romans de M. A. des Ormeaux :

**HAINÉ MORTELLE**

que nos lecteurs liront avec le plus grand intérêt.

**Conseil général**  
Le Conseil général du Lot se réunira le lundi 13 avril prochain, à 2 heures de l'après-midi.

**Admission à la retraite**  
M. Guiraudies-Capdeville, chef de la première division de la préfecture du Lot, vient d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite, après 41 ans de services tant civils que militaires.

Nous nous faisons un devoir de rendre hommage à l'intelligence administrative, à la courtoisie parfaite de notre compatriote, M. Guiraudies-Capdeville, et nous souhaitons que l'administration préfectorale lui trouve un successeur digne de lui, par le caractère, la compétence et la probité. Nous faisons des vœux pour que M. Guiraudies profite longtemps d'une retraite bien gagnée.

**Trésorerie générale**  
M. Favalelli, nouveau trésorier général du Lot, est entré en fonctions le 1<sup>er</sup> avril.  
M. Dajeau, chef de comptabilité, a été attaché au service de la caisse, en remplacement de M. Caunésil, nommé premier fondé de pouvoirs.

**Au 7<sup>e</sup> de ligne**  
Par décret, MM. Guy et Fuster, sous-lieutenants au 7<sup>e</sup> de ligne, sont promus au grade de lieutenant et maintenus au même régiment, pour prendre rang du 1<sup>er</sup> avril 1896.

**La perception de Cahors**  
Contrairement à ce qui avait été annoncé, la perception de Cahors ne sera pas supprimée.

Seules, les perceptions des chefs-lieux d'arrondissement (Figeac et Gourdon) seront rattachées aux recettes particulières. Telles sont les conséquences du décret ministériel qui vient de paraître à l'*Officiel*.

**Villégiature**  
Mme Chalvet, belle-mère du général de Boisdeffre, est actuellement en villégiature dans sa propriété de Gachard, près Montfaucon-du-Lot, avec deux fils du général.

**Lycée Gambetta**  
M. Dutilh, répétiteur stagiaire au lycée de Cahors, est nommé répétiteur au même établissement.

**Bourses dans les lycées et collèges de garçons**

Les examens pour le certificat d'aptitude aux bourses d'enseignement secondaire ont eu lieu mercredi dernier.

Sur quarante-huit candidats qui se sont présentés, vingt-deux seulement ont été définitivement reçus. Ce sont :

- Série élémentaire : M. Griffoul.
- Première série classique : MM. Béchade, Canguilhem, Cavailhié, Filhol, Galtier, Solomiac, Vialard.
- Deuxième série : MM. Combarieu et Faurie.

- Troisième classique : M. Poujade.
- Quatrième classique : MM. Cocula, Mazard et Vincent.
- Cinquième classique : M. Bru.
- Sixième classique : M. Pigeon.
- Première série moderne : MM. Capmas, Constans, Gasc et Naucelle.
- Deuxième série moderne : M. Carra.
- Troisième série moderne : M. Gambert.

**Chemin de fer de Carsac**  
Nous apprenons avec plaisir que le plan des parcelles de terrain à acquérir pour l'établissement du chemin de fer projeté entre Carsac (ligne du Buisson à Saint-Denis), et Gourdon, va être soumise à l'enquête de huit jours, prescrite par le titre 2 de la loi du 3 mai 1841.

On semble espérer que cet embranchement sera mis en adjudication avant la fin de l'année courante.

Il paraîtrait que MM. de Verninac et Lachière ont fait des démarches sérieuses pour hâter l'exécution de ce tronçon de voie ferrée.

**Incendie**  
Dans la nuit de mardi à mercredi, vers 2 heures 1/2, un violent incendie a éclaté place Clément-Marot, dans l'immeuble portant le n° 3, aux abords de la préfecture et de la cathédrale, appartenant à M. Graniou Michel, demeurant à Bégous.

A la première alarme, M. le préfet et son secrétaire particulier, M. Brunel, et bientôt après les autorités civiles et militaires, se sont portés sur le lieu du sinistre et ont présidé à l'organisation des secours, toujours trop lents à venir à cause des formalités à remplir pour faire sonner le tocsin.

Comme toujours, nos intrépides pompiers, secondés par de dévoués citoyens et nos vaillants fantassins se sont prodigués pour enrayer le fléau. Malgré les efforts de tous, les dégâts sont importants et évalués de 15.000 à 20.000 fr.

Le pompier Miquel a accompli un périlleux sauvetage en descendant par la croisée du 2<sup>e</sup> une vieille fille, âgée de 83 ans, habitant l'immeuble incendié.

Si nous sommes heureux de louer le courage de nos braves pompiers, nous ne pouvons en faire autant de leur matériel, absolument défectueux. Pas un seul tuyau intact, le raccordement d'une lenteur désespérante à cause du mauvais état des raccords. M. le Préfet a pu s'en apercevoir et nous ne doutons pas de son intervention pour remédier à cet état de choses, dans l'intérêt de la sécurité de nos concitoyens.

Le feu paraît avoir pris naissance dans le grenier des demoiselles Montillet, locataires dans cet immeuble. Les autres locataires qui ont eu à souffrir de ce sinistre sont M. l'abbé Linon et M. Carbonel, négociant.

Fort heureusement, il n'y a pas eu d'accidents de personnes, les dégâts sont purement matériels. Le propriétaire et les locataires sont tous assurés.

**Les prévoyants de l'Avenir**  
*Société civile de Retraites*  
Nombre de Sociét. au 31 mars. 1896... 201.507  
Avoir social au 29 fév. 1896. 16,273,631 fr. 79  
31 mars. 1896. 16,761,562 fr.

Le président de la 405<sup>e</sup> section (Cahors), a l'honneur de rappeler que les adhésions et les versements sont reçus, à la Mairie, le premier dimanche de chaque mois, de 10 heures à midi. Chaque sociétaire doit être muni de sa carte afin de faciliter les recherches et éviter les erreurs.

PARAZINES,  
Président de la 405<sup>e</sup> section des Prévoyants de l'Avenir.

**Fausse pièces de 20 francs**  
Il circule en ce moment une certaine quantité de fausses pièces de 20 francs en or. Elles sont en antimoine, recouvertes d'une mince feuille d'or, à l'effigie de Léopold II, roi des Belges et au millésime de 1872.

**Les médecins de réserve**  
L'appel des médecins de la réserve et de l'armée territoriale aura lieu en 1896, dans les conditions suivantes :

Le nombre des médecins de réserve convoqués sera de 223 et celui des médecins de l'armée territoriale de 360.

Les convocations seront faites par le directeur du service de santé et sur le territoire du corps d'armée ou gouvernement militaire dont ils relèvent par leur affectation.

**La médaille de Madagascar**  
La médaille commémorative de l'expédition de Madagascar, dont l'exécution a été confiée à M.

Roty, est actuellement presque entièrement terminée. Dans une dizaine de jours, le maître graveur espère la remettre, ornée de son ruban et dans son écrin, au ministre de la Guerre. La frappe à l'Hôtel des Monnaies commencera vraisemblablement immédiatement après cette remise et la distribution aux soldats ayant pris part à la campagne, pourra se faire ainsi dans un délai très rapproché.

Cette médaille, d'un module de trente millimètres, est à la fois simple et fort artistique.

Sur la face, une tête de République casquée ; au revers, une ancre de marine avec, dans le travers, un assemblage de canons de fusils, de sabres. Pour ce revers, l'artiste s'est exactement conformé aux indications du Ministère de la Guerre, qui l'invitaient à s'inspirer des ornements ou attributs de guerre indiquant la participation des armées de terre et de mer. En exergue, le mot « Madagascar ».

Ces médailles commémoratives d'expéditions ont ordinairement le ruban orné d'une barrette portant le millésime. M. Roty, pour la première fois, a remplacé cette barrette par une branche de laurier placée diagonalement et dont l'effet est fort élégant.

**Transport du bois de chauffage**  
La compagnie d'Orléans vient de proposer à l'homologation ministérielle un projet en vertu duquel le barème H sera substitué au barème F pour les bois de chauffage à destination de Toulouse. En vertu de ce dernier tarif, le bois expédié de Gramat (200 kilomètres) qui payait 10 fr. 00 par tonne, ne paiera plus que 6 fr. 40, tous frais de gare compris.

**SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT**

*Séance du 23 mars*  
Présidence de M. l'abbé Gary, président semestriel.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. l'abbé Albe est admis membre correspondant de la Société.

M. Greil communique un document officiel où figure le dénombrement du Lot pendant la Révolution. A cette époque, la ville de Cahors comptait 10,818 habitants et la banlieue 1,232, soit pour la commune entière 12050 habitants. La société décide que la commission du Bulletin se réunira vendredi 27 courant, pour l'examen des matières à insérer dans le prochain fascicule.

Il est émis, à l'unanimité, un vœu tendant à obtenir des pouvoirs publics la restauration de la tour dite du pape Jean XXII.

M. le président continue la lecture du manuscrit de M. Paul Armand sur le Lot.

**Concours de pouliches à Gramat**  
Un concours public de pouliches de 2 et 3 ans de 1/2 sang aura lieu en 1896, à Gramat, le vendredi, 10 avril, à 9 heures du matin.  
Une somme, de 4,070 fr. sera distribuée en primes.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**  
**FÊTES DE PAQUES 1896**

EXTENSION DE LA DURÉE DE VALIDITÉ DES BILLETS ALLER ET RETOUR

A l'occasion des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans rendra valables jusqu'au Jeudi 16 Avril inclus, les coupons de retour des Billets d'Aller et Retour à prix réduits, qui seront délivrés pendant la période du Lundi 30 Mars inclus au Mercredi 15 Avril inclus, aux conditions de son Tarif spécial G V n° 2.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le Tarif précité, lorsqu'elle expirera après le 16 Avril.

**Puy-l'Evêque**

- Voici les cours des animaux et denrées pratiqués à la dernière foire :
- Bœufs d'attelage baisse sensible.
  - Veaux de maquignons baisse aussi.
  - Les porcs sont aussi en baisse.
  - Moutons gras, de 65 à 70 cent. le kilo vif.
  - Poules, de 3 fr. 50 à 4 fr. 50 la paire.
  - Poulets, de 75 à 80 cent. la livre.
  - Lapins, 25 cent. la livre.
  - Dindes, de 5 à 7 fr. 50 l'une.
  - Œufs, 40 centimes la douzaine.
  - Blé, de 10 à 11 fr. 50 les 4/5.
  - Maïs, de 9 à 9 fr. 50 les 4/5.
  - Pommes, de 3 fr. 50 à 4 fr. les 4/5.
  - Haricots, 3 fr. le 1/5.

L'action calmante exercée par la Pâte Regnaud sur la toux, que celle-ci soit occasionnée par un rhume, un asthme, un catarrhe, la coqueluche, la grippe ou influenza, a semblé si merveilleuse que des envieux ont prétendu qu'elle renfermait de l'opium. Or, l'Académie de médecine et un rapport ministériel ont déclaré que cette préparation ne contenait pas trace d'opium. Les enfants peuvent donc en faire usage aussi bien que les grandes personnes à tous moments de la journée.

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**  
Du 28 mars au 4 avril 1896

**Naissances**  
Jouclas Louise, rue St-James, 14.  
Théron Marie, rue des Soubirous, 8.  
Babec Jeanne, place d'Armes.  
Bergon Léon, à Dines.  
Conte François, rue de la Préfecture, 20.  
Bessou Guillaume, à Cabessut.  
Dunes Raoul, rue de la Liberté, 16.

**Décès**  
Rigal Augustine, 3 ans 1/2, rue Four Ste-Barbe.  
Lauda Cécile, V<sup>e</sup> Caunézil, s. p. 80 ans, rue du Pont-Neuf, 5.  
Guiraudet Antoinette, V<sup>e</sup> Bons, 67 ans, à Cabessut, Mas-de-Monson.  
Daynac Marie, célibataire, 75 ans, r. Hébrard 4.  
Bourgnou Edouard, 2 ans, rue Lastié, 8.  
Sentucq Jean, soldat au 7<sup>e</sup> de ligne, célibataire, 21 ans (Hospice).  
Beaudesson Anne, épouse Lagarde, 74 ans, rue des Jacobins, 2.  
Jaubertie Gaspard, soldat au 7<sup>e</sup> de ligne, célibataire, 23 ans, (Hospice).  
Durruaux Joseph, soldat au 7<sup>e</sup> de ligne, célibataire, 21 ans (Hospice).  
Labeau Jean, militaire rayé des contrôles, 21 ans (Hospice).

**Bourse de Paris**

Cours du 4 Avril 1896

RENTES	
3 0/0.....compt.	101 20
3 0/0 amortissable.....compt.	100 50
4 1/2 0/0.....compt.	106 5

**A LA BOULLE D'OR**



**H. FABRE**  
10, RUE DE LA MAIRIE, 10  
**CAHORS**

FABRICATION ET RÉPARATION  
**D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE**  
Dorure et Gravure sur Métaux  
**MUNETTERIE & OPTIQUE**  
**ÉLECTRICITÉ**  
Achat de Matières Or, Argent et Platine  
Travaux soignés. — Prix modérés

Quingey (Doubs), le 3 juillet 1895. — Vos Pilules Suisses m'ont permis de soulager quelques malades indigents. J'ai remarqué qu'elles sont très énergiques contre l'atonie de l'estomac et des intestins ; dans la dilatation, elles sont d'un grand secours pour remédier à la constipation. Vous pouvez faire de ma lettre tel usage que vous voudrez.  
Docteur BARBAUX, Officier d'Académie.

**MALT KNEIPP**

Le meilleur mélange au Café colonial  
Dans toutes les Épiceries.

**DÉJEUNER DES DAMES**

Pour remplacer le chocolat ou le café au lait, dont les effets débilitants sont si nuisibles à la santé des dames, nombre de médecins ordonnent le véritable Racahout de DELANGRENIER, aliment très agréable et très nutritif, qu'ils prescrivent déjà aux enfants, aux anémiques, en un mot à tous ceux qui ont besoin de fortifiants. Dépôt dans chaque ville. (Se défier des Contrefaçons.)

**LA RÉUNION INDUSTRIELLE**  
**AG contre l'INCENDIE**

**SIÈGE SOCIAL :**  
29, Rue de Richelieu, à Paris.  
La Société demande des Courtiers, Agents et Inspecteurs producteurs dans toute la France; elle reçoit directement les propositions. **FORTES REMISES.**

**PAPIER WLINSI,** Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 4 fr. 50 la boîte.  
Exiger le nom **WLINSI**

**LE VIN de G. SEGUIN** Réveille l'appétit, facilite la digestion, coupe les fièvres, combat la Chlorose et l'Anémie; il convient à tous les tempéraments affaiblis.  
Paris, 165, rue Saint-Honoré.

**A VENDRE**

Un break léger à quatre places, en bon état. — Prix modéré.  
S'adresser au bureau du Journal.

**La Mutual Life en 1895**

Les affaires de la Mutual Life de New-York, Compagnie d'assurances sur la vie, continuent à prospérer d'une façon merveilleuse. En effet, pendant l'exercice 1895 qui vient de finir, elle a, de nouveau, affirmé sa supériorité sur toutes les Compagnies du monde entier. Ses assurances et rentes viagères en cours se sont élevées, au 31 décembre 1895, à 4 milliard 638 millions, en augmentation de 319 millions pour l'année.

Aucune Compagnie au monde ne peut présenter au public une augmentation si notable, car la Compagnie qui vient immédiatement après elle n'a augmenté les siennes que de 140 millions. Aujourd'hui, la Mutual Life possède un fonds de garantie qui s'élève à 1 milliard 146 millions; elle est donc la plus riche et la plus importante des institutions financières qui existent. Sa gestion habile, ses succès sans exemple dans l'histoire de l'assurance et les résultats qu'elle a donnés aux détenteurs de polices en font une Compagnie sans rivale, sous tous les rapports, et lui ont valu d'être citée par le surintendant ou ministre des assurances de l'Etat de New-York, comme le modèle des Compagnies du monde entier.

Quand on examine les chiffres formidables que présente cette Compagnie, on reste véritablement stupéfié; en effet, voici le résumé de sa situation au 31 décembre 1895 :

Assurances et rentes viagères en cours.....	4.638 millions
Fonds de garantie.....	1.146 millions
Affaires nouvelles réalisées et payées en 1895.....	764 millions
Revenus annuels en primes et intérêts.....	231 millions
Bénéfices attribués aux assurés en 1895.....	32 millions
Bénéfices répartis depuis la fondation.....	470 millions

Soit 380 millions de plus que la plus importante Compagnie européenne.

Capitaux payés aux assurés ou accumulés pour les paiements futurs..... 2.278 millions

Soit un milliard de plus que toute autre compagnie du monde.

En présence de pareils chiffres, on peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que la Mutual Life défie la comparaison avec n'importe quelle société dans le monde entier. Il est intéressant pour le public de connaître les résultats de cette puissante Compagnie.

La Mutual Life a pris en France un tel développement et occupe, sur la place de Paris, sous le rapport des assurances nouvelles, une telle prépondérance qu'il n'est permis à personne de s'en désintéresser.

Rien que dans la capitale seulement, en effet, la Mutual Life a réalisé, en 1895, environ 20 millions d'affaires nouvelles.

Sous l'impulsion énergique de la direction française, elle a donné une telle extension à ses opérations que ses bureaux, déjà très vastes, sont devenus insuffisants; aussi, pour s'agrandir, vient-elle d'installer au rez-de-chaussée de l'immeuble qu'elle occupe un bureau annexe très confortablement aménagé et spécialement destiné à recevoir les personnes qui viennent directement à la Compagnie pour obtenir des renseignements ou s'assurer.

G. B.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

*Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.*

**Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn etc.**

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Loz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : **25 jours**, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite *trois jours* au moins avant le jour du départ.

*Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.*

**Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn etc.**

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Loz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres :

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : **33 jours** non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite *quatre jours* au moins avant le jour du départ.

**Voyages dans les Pyrénées**

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

**1<sup>er</sup> itinéraire**

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

**2<sup>e</sup> itinéraire**

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

**3<sup>e</sup> itinéraire**

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50.

— Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduit, pour aller re-

joindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

**PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE**

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Breveté S. G. D. G.

**Enclume de Famille**

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Écharpes pour maîtres et adjoints EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

**La Nouvelle Revue**

18, Boulevard Montmartre, Paris.

Directrice : Madame Juliette ADAM

PARAIT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PREMIER DE L'abonnement	Paris et Seine	12 mois	6 mois	3 mois
	Départements	50 <sup>fr</sup>	26 <sup>fr</sup>	14 <sup>fr</sup>
	Etranger...	56	29	15
		62	32	17

On s'abonne sans frais : dans les Bureaux de poste, les agences du Crédit Lyonnais et celles de la Société générale de France et de l'Etranger.

**AFFICHAGE GÉNÉRAL et DISTRIBUTION d'IMPRIMÉS**

L. AUBOURG & C<sup>o</sup>

4, RUE SAINTE-ANNE (Avenue de l'Opéra)

PARIS

La Maison L. AUBOURG & C<sup>o</sup>, fondée en 1878, se charge de l'AFFICHAGE de toute nature ainsi que de la DISTRIBUTION des IMPRIMÉS pour Paris, la Province et l'Etranger. Cette maison de 1<sup>er</sup> ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.

S'adresser à M. DUEZ, Directeur 4, Rue S<sup>te</sup>-Anne (Avenue de l'Opéra) Paris.

**AVIS**

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

EXPOSITION



CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

**Vignes Américaines**

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

**PAR MILLIONS** de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay × Couderc, Aramon × Rupestris Ganzin, Mourvèdre × Rupestris, Bourisquon × Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

**Vient de paraître :**

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.

Prix : 3 fr. (franco poste).

4<sup>me</sup> édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, **M. Victor COMBES**, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

**IMPUISSANCE** chez l'homme STÉRILITÉ chez la femme. Pilules Spitaëls. Effet immédiat sans nuire à la santé, 4 fr. Spitaëls, pharmacien à Lille. Envoi discret.

**RHUMES-BRONCHITES**

Le Sirop phéniqué de Vial combat les microbes ou germes de maladies de poitrine, réussit merveilleusement dans les *Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Grippe, Enrouements, Influenza*. La Pâte phéniquée de Vial possède les mêmes propriétés.

Dépôt : dans toutes les Pharmacies.

**GUÉRISON**

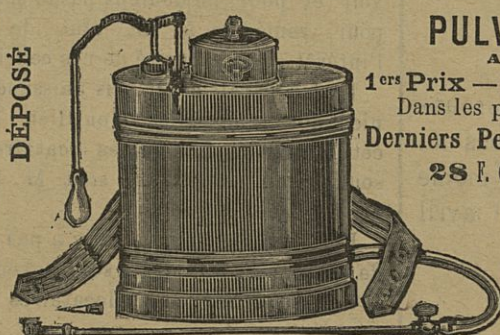
Certaine et Radicale de toutes les AFFECTIONS de la PEAU Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupsus, etc., etc. MEME DES Plaies et Ulcères variqueux dits incurables. Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2<sup>e</sup> jour, il produit une amélioration sensible. M. LENOIR, Médecin Spécial, ancien Aide-Major des Hôpitaux N<sup>os</sup> 5, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

**Journaliste Conservateur.**

Quatorze ans de journalisme, ancien collaborateur à un grand journal du Sud-Ouest, ex-directeur et rédacteur en chef d'un important journal de province, demande direction ou rédaction en chef d'un journal Conservateur.

S'adresser B. L., Agence Havas, 8, place de la Bourse, à Paris.

Le propriétaire-gérant : LAYTON.



**PULVÉRISATEUR-DEPEYRE**

A pompe directe et air comprimé

1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or Dans les principaux Centres viticoles de France Derniers Perfectionnements. Appareil garanti 28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

**PIANOS**

**MUSIQUE & ORGUES**

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues

SUCCESSION

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTièrement NEUFS

Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX,

Organiste de la Cathédrale et professeur de piano,

Rue Clément-Marot, CAHORS

**Cave Bordelaise**

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1<sup>re</sup> marque, Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.